



- [Accueil](#)

Search

Search IMF



Entire Site

IMF Survey Magazine

- [Communiqués de presse](#)
- [Terminologie du FMI : Dictionnaire multilingue](#)
- [Renseignements additionnels sur le FMI en Français](#)

- [English](#)
- [عربي](#)

Le Conseil d'administration du FMI achève la cinquième revue au titre de l'accord de confirmation en faveur de la Tunisie et approuve un décaissement de 104,8 millions de dollars

Communiqué de presse N°14/573
12 décembre 2014

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé aujourd'hui la cinquième revue des résultats obtenus par la Tunisie au titre d'un programme économique appuyé par un accord de confirmation. L'achèvement de la cinquième revue permet le décaissement de 71,6 millions de DTS (environ 104,8 millions de dollars), ce qui porte le total des décaissements au titre de l'accord à 787,87 millions de DTS (environ 1,15 milliard de dollars). L'accord de confirmation de deux ans, d'un montant de 1,1 milliard de DTS (environ 1,68 milliard de dollars, soit 400% de la quote-part de la Tunisie), a été approuvé par le Conseil d'administration le 7 juin 2013 ([voir communiqué de presse N°13/202](#)).

En achevant la cinquième revue, le Conseil d'administration a approuvé les demandes faites par les autorités de rééchelonner les achats au titre de l'accord et de modifier les critères de réalisation quantitatifs à fin décembre 2014 relatifs aux réserves internationales nettes, aux avoirs intérieurs nets et au déficit budgétaire primaire

À l'issue des délibérations du Conseil d'administration sur la Tunisie, M. Naoyuki Shinohara, Directeur général adjoint et Président du Conseil par intérim, a fait la déclaration suivante:

« La Tunisie est en train d'achever avec succès une transition politique tout en étant aux prises avec un environnement difficile, tant intérieur qu'extérieur. L'économie tunisienne a fait preuve de résilience, bien que les importants déficits budgétaires et extérieurs, le niveau élevé du chômage et les fragilités croissantes du secteur bancaire exigent d'avancer vigoureusement dans la mise en œuvre des réformes.

« Les résultats au titre du programme appuyé par le FMI ont été
▣ satisfaisants dans la mesure où tous les critères de réalisation quantitatifs ont été respectés avec succès. Toutefois, les réformes structurelles ont progressé avec lenteur, et des retards considérables ont été pris pour recapitaliser et restructurer les banques publiques.

« La consolidation des finances publiques demeure primordiale pour réduire les vulnérabilités. Le budget de 2015 a pour but, à juste titre, d'ancrer la stabilisation macroéconomique tout en sauvegardant les dépenses d'investissement et les dépenses sociales prioritaires. La poursuite de la réduction des subventions énergétiques et une forte maîtrise de la masse salariale sont des mesures positives, de même que l'intention des autorités de conserver les économies éventuellement dégagées par la baisse des cours mondiaux du pétrole. Des réformes favorables à la croissance, notamment celles des entreprises publiques et des régimes de retraite, de la gestion des finances publiques et de l'administration fiscale contribueraient à améliorer les capacités d'absorption du pays ainsi que l'équité, l'efficacité et la gestion des risques.

« Un resserrement de la politique monétaire contribuerait à endiguer les tensions inflationnistes, à alléger les pressions sur les taux de change et à finir par entraîner des taux d'intérêt réels positifs. Une plus grande flexibilité des taux de change, notamment en continuant de n'intervenir sur le marché des changes que pour atténuer les fortes fluctuations, aidera à renforcer les volants de réserves et à corriger les vastes déséquilibres extérieurs.

« Les mesures prises pour réduire les facteurs de vulnérabilité du secteur financier doivent être intensifiées. Il est urgent de recapitaliser et de restructurer les banques publiques conformément aux pratiques optimales internationales, compte tenu des vulnérabilités de plus en plus importantes du secteur financier et de la nécessité d'accompagner la croissance. La modernisation du cadre de résolution bancaire, la mise en place de la Société de gestion des actifs et une amélioration du cadre de surveillance et de réglementation permettraient de renforcer la stabilité financière et de réduire l'aléa moral.

« Il est impératif d'accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles pour améliorer le climat des investissements et entraîner une croissance plus forte et plus solidaire : les priorités

absolues sont l'approbation par le parlement des lois sur la faillite, la concurrence, et les partenariats public-privé».

DÉPARTEMENT DE LA COMMUNICATION DU FMI

Relations publiques

Courriel : publicaffairs@imf.org

Télécopie : 202-623-6220

Relations avec les médias

Courriel : media@imf.org

Télécopie : 202-623-7100

- [Droit d'auteur et utilisation](#)
- [Politique de confidentialité](#)
- [Pour contacter le FMI](#)

- [عربي](#)
- [中文](#)
- [English](#)
- [日本語](#)
- [русский](#)
- [Español](#)